

**La cabine de l'an 2000, quelques réflexions**  
Colloque organisé à Waregem (Belgique) le 4 mars 1995 par l'Institut de traduction et  
d'interprétation Marie Haps, Bruxelles. Non publié.

## 1. Définition du problème

### 1.1. Introduction

Les interprètes sont confrontés à une **complexité** croissante des sujets qu'ils interprètent en réunion. Ils doivent apprendre à maîtriser vite et bien des sujets complexes et nouveaux pour eux, ainsi qu'une terminologie toujours à la pointe du progrès. Si l'interprète ne dispose pas des moyens appropriés d'accès à la connaissance, notamment des moyens informatisés, il ne pourra pas fournir des prestations de qualité.

Certes, les connaissances thématiques et terminologiques dont ils ont besoin pour se préparer avant la réunion et pour parer aux difficultés de celle-ci, existent sur support papier. Mais leur utilisation présuppose que l'interprète ait bien cerné le domaine abordé en réunion, se soit procuré la documentation - dans la mesure où elle existe - et l'ait apportée en cabine, voir qu'il l'ait obtenue (pour différentes raisons, il peut en avoir été privé). Encore faut-il que la réunion traite vraiment du sujet annoncé.

Par ailleurs, pour des raisons d'organisation, il n'est guère possible d'optimiser un support papier - par définition durable - qui débouche sur un gaspillage, alors que le support informatisé, constamment actualisable, correspond mieux à ce que recherche l'interprète, à savoir une **information toujours changeante**.

Un système d'accès à la connaissance thématique et terminologique et aux différentes informations véhiculées lors de la réunion par divers moyens **multimédias** doit permettre, à tout instant, grâce à sa présence en cabine:

- de consulter facilement et immédiatement l'information disponible en réunion
- de couvrir constamment au même endroit une multitude de sujets
- d'éviter la reproduction de documents (gain de papier)
- d'optimiser le travail de préparation de l'interprète ainsi que sa prestation proprement dite.

### 1.2. Situation actuelle

L'interprète n'obtient pas toujours de la part des organisateurs toute **l'information** dont il a besoin. De plus, il se peut que soient abordés inopinément en réunion des domaines qu'il connaît mal.

En d'autres termes, l'interprète ne dispose souvent que des documents de séance et plus rarement de documents de référence lui offrant les connaissances de fond utiles à une interprétation de qualité.

Le nombre de réunions difficiles, donc posant des problèmes de terminologie et de compréhension du sujet, ne fait que croître. L'interprète a donc de plus en plus besoin, avant et pendant la réunion, d'accéder rapidement et facilement à la terminologie et aux documents de

base appropriés. Par ailleurs, le support actuel papier connaît une explosion quantitative telle que **l'informatique** s'impose pour faire face aux besoins gigantesques de l'avenir.

Par ailleurs, de nombreux interprètes acquièrent des micro-ordinateurs pour leur compte personnel. Ils devraient pouvoir échanger des données entre leur **ordinateur individuel** et celui de leurs collègues.

De plus, les **informations visuelles** telles que transparents, diapositives, films et projection d'écrans d'ordinateur sont rarement bien visibles de la cabine de l'interprète.

### *1.3. Objectif.*

L'objectif est donc de faire venir, par **voie électronique**, dans la cabine de l'interprète le maximum d'informations utiles.

## **2. Besoins.**

### *2.1 Besoins fonctionnels.*

Le système prévu devrait offrir les services suivants:

2.1.1. *connaissances thématiques spécifiques* inhérentes à la réunion (si possible, mais probablement dans un avenir lointain les documents de la réunion par voie électronique - EDI - échange de données informatisées)

2.1.2. *visualisation* des supports visuels tels que transparents, diapositives, films, projections à partir d'écrans d'ordinateur

2.1.3. *connaissances terminologiques spécifiques* en relation avec les sujets traités dans les réunions

\* soit par le biais de bases de données terminologiques en ligne (telles qu'Eurodicautom ou Termium) ou sur CD-ROM

\* soit par l'utilisation de bases de données terminologiques confectionnées par l'interprète lui-même

2.1.4. *connaissances thématiques générales* par l'utilisation d'encyclopédies sur des CD-ROM mis en réseau (Encyclopédies telles que Encarta, Grolier, Oxford English Dictionary, Bertelsmann Enzyklopädie, etc..)

2.1.5. *connaissances linguistiques générales* (telles que dictionnaires linguistiques généraux)

Tout ceci part naturellement de l'hypothèse que les interprètes doivent **maîtriser**:

- les **informations** fournies en réunion (par le micro, les documents ou par les projections)
- parfaitement leurs **langues** d'arrivée et de départ (un dictionnaire général peut leur permettre de vérifier une connaissance imprécise de tel ou tel mot)
- la **terminologie** spécifique d'un sujet (un glossaire sur la vinification leur permettra de vérifier

l'équivalent dans les autres langues de mots tels que par exemple:vinification en blanc, marc de raisins, prestations viniques etc...)

- le **sujet** (par exemple quelles sont les différentes étapes d'un appel d'offres, le principe des semi-conducteurs, ce qu'est un watt-crête, etc ...)

## 2.2. *Besoins techniques.*

- le système doit être disponible **en cabine** sans être trop encombrant
- toutes les **langues** de la réunion doivent pouvoir être couvertes (avec toute la richesse de leurs alphabets)
- les différentes fonctions de consultation doivent être d'une extrême facilité (**convivialité**)
- le **temps de réponse** devra être réduit au minimum
- l'application devra être **disponible** pendant toute la durée de la conférence
- tous les sous-éléments du système doivent être conçus et **intégrés facilement** l'un à l'autre

## 3. **Suggestions de solutions**

### 3.1. *Description.*

Différentes options sont possibles:

- 3.1.1. un système informatique autonome attaché à l'installation de la salle et imposé par les constructeurs/propriétaires de la salle
- 3.1.2. une simple connexion d'ordinateurs individuels appartenant aux interprètes engagés ou mis à disposition par l'organisateur pendant le congrès
- 3.1.3. un système mixte comportant une installation fixe et permettant aussi le branchement d'ordinateurs portatifs

### 3.2. *Types de visualisation et d'ordinateur*

- 3.2.1. ordinateur à écran plat devant ou à côté du pupitre de commande de l'interprète
- 3.2.2. ordinateur à écran plat avec possibilité de visualisation par projection sur la vitre de la cabine
- 3.2.3. ordinateurs portatifs peu encombrants, soit déjà existants soit à développer

### 3.3. *Fonctionnalités à assurer*

- 3.3.1. visualisation de
  - \* transparents,
  - \* diapositives,
  - \* films,
  - \* textes projetés à partir d'écrans d'ordinateurs,
  - \* documents transmis par voie électronique
- 3.3.2. connexion à des bases de données sur CD-ROM, éventuellement mis eux-mêmes en

réseau

3.3.3. connexion à des bases de données en ligne (réseau avec modem incorporé)

3.3.4. connexion à des réseaux de type Internet

### *3.4. Matériel nécessaire*

3.4.1. nombreuses prises électriques permettant la connexion de diverses machines

3.4.2. prises téléphoniques permettant le raccordement de téléphones et de modems aux réseaux extérieurs

3.4.3. ordinateurs individuels, probablement en réseau

3.4.4. lecteurs de CD-ROM ou juke-boxes

3.4.5. écrans plats (tactiles ?)

3.4.6. imprimantes en libre-service (paiement selon prestation)

### *3.5. Conditions d'ergonomie*

3.5.1. écran plat, peu encombrant (tactile?)

3.5.2. clavier très silencieux

3.5.3. facilité d'utilisation de tous les modules

3.5.4. les données doivent pouvoir être échangées avec n'importe quel ordinateur individuel (interconnectivité)

### *3.6. Intégration.*

Tout doit reposer sur la **facilité de développement et d'intégration** des différents modules entre eux. Par ailleurs, vu que ce système doit être utilisé par des personnes dont l'activité principale est l'interprétation, il est essentiel que la **convivialité soit optimale** (rapidité et facilité). Un système lourd à utiliser rebutera des interprètes.

Le présent document n'est qu'une base de **réflexion** et doit être confronté aux opinions de tous les autres acteurs concernés.

J.-B. Quicheron

Samedi 4 mars 1995